

L'ANGE GABRIEL,

JOURNAL POLITIQUE, HISTORIQUE, LITTÉRAIRE

OCTIDI, 18 Nivôse, An VIII.

Tria sunt omnia, et ipsum ter in omnem partem se diffundit. ARISTOT. l. 1. de Caelent



Principes de morale débités à l'institut national par François (Neuchâteau). — Proposition de faire imprimer les discours des tribuns à leurs frais. — Prochaine sortie de la flotte de Brest. — Mensonge de Poulitier. — Disposition de la Russie pour la campagne prochaine. — Situation de l'intérieur. — Plaintes de l'imprimeur Teulière. — Arrivée de Carnot et Barhélemy à Paris. — Arrêté militaire du général Championnet. — Nouvelles diverses — Variétés.

Ce Journal qui paroît tous les jours, est du prix modique de 11 francs pour trois mois ; de 21 francs pour six mois ; et de 40 francs pour un an franc de port. On sera libre de ne souscrire que pour un mois, en payant 4 fr. On envoie les lettres et l'argent, affranchis, à l'adresse du directeur de l'Ange Gabriel, rue du Cimetière-St. André-des-Arcs, n°. 9, à Paris.

R U S S I E.

Petersbourg, 15 frimaire. Le sort en est jeté; la guerre sera continuée; tous les démêlés sont arrangés. L'alliance avec l'Autriche est plus fermement établie que jamais, et l'or de l'Angleterre continuera d'alimenter nos armées; ce sont elles qui doivent s'emparer de la France, au nom du Prétendant, qui feront les descentes sur ses côtes, pour ménager le sang des anglais, tandis que les autrichiens se réservent l'Italie, pour leur propre compte. Il n'est pas encore décidé ce que l'on fera de la Suisse; mais il paroît que l'on veut la laisser reposer, et l'exempter de prendre part à la guerre, pourvu qu'elle consente à rentrer sous son ancien gouvernement. Pour exécuter tous ces projets, cent mille hommes seront mis à la disposition de la coalition; mais que deviendront-ils, en cas qu'ils ne réussissent pas? C'est de quoi leurs maîtres ne s'inquiètent guères.

A L L E M A G N E.

Lintz, 22 frimaire. Le quartier-général du prince de Condé est ici depuis trois jours; on ne sait pas encore s'il aura une autre destination. Depuis qu'il est décidé que ce corps ne retournera plus en Russie, beaucoup de français qui l'avoient quitté, s'empressent de revenir sous leurs drapeaux.

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E.

Situation de l'intérieur.

Le nombre de troupes républicaines qui se rendent dans les départemens de l'Ouest est considérable: on veut reprendre les hostilités avec avantage; il n'est plus possible de supporter l'audace et les excès des royalistes, comme il n'est plus possible d'espérer qu'ils mettent bas les armes, malgré l'invitation que le général Hédouville leur réitère en reprenant les siennes. Le 12 de ce mois, les postes du Mans

ont été attaqués sur plusieurs points; on a aperçu des signaux dans les campagnes, et depuis lors on n'a cessé d'être sur le qui vive. Trois jours auparavant, on avoit vu passer près de Vivoin, un piquet composé d'étrangers ignorant notre langue et présumés russes, commandés par trois jeunes gens d'Alençon dont l'un se nomme Bolorois. La ville de Nogent-le-Rotrou continue d'être dans les alarmes; et l'administration centrale du département (Eure et Loire) est plus que jamais sur ses gardes. Des individus qui ne sont peut-être pas des leurs, mais qui prennent leurs couleurs vinrent à Cany (Seine-Inférieure), le 6 au soir, au nombre de 12 ou 15, pour déclarer à un acquéreur national, nommé Richard, que la peine de mort étoit portée contre lui par le tribunal royal séant à Caen, que s'il vouloit racheter sa vie, il falloit qu'il leur comptât 5,000 francs. Richard n'a pu lui en remettre que 300 qu'il possédoit: de quoi ils lui ont donné un récépissé. Delà ils se sont rendus chez le président de l'administration du même canton, et lui ont lu pareille sentence de mort, lui demandant égale somme de 5,000 francs. Celui-ci ayant déclaré ne pas les avoir, ils se sont saisis d'une somme d'environ 350 francs, d'une montre en or, de dix-huit couverts d'argent, de mouchoirs dentelles et autres objets qu'ils ont dit être bon pour équiper les hussards de sa majesté. Ce qui fait présumer que ces hommes ne sont pas des soldats royalistes, c'est que leur chef est toujours resté masqué; or l'on sait que ceux des mécontents vont à face découverte.

On a moins de doute sur ceux qui dévastent le département d'Ille et Vilaine; leur manière de procéder est différente; quoique les résultats soient à peu près les mêmes. Dans le canton de Brecey, les mécontents ont pris à une femme, restée seule dans son ménage pendant que son mari étoit en fuite, une somme provisoire de 600 fr. qu'elle a été forcée d'emprunter de ses voisins; ils lui ont laissé l'ordre de payer sous peu de jours une égale somme et 8000 fr. dans la décade, sous les peines les plus sévères. Il sont revenus le jour indiqué, mais la femme avoit fui son domicile, n'y laissant que des domestiques. Les mécontents furieux, ont tout dévasté; ils ont enmené plusieurs vaches qui ont été mangées à Cuves. C'est dans le même canton que commande le comte de Ruais. Il a placé son quartier-général au château de la Luzerne qui appartient à la famille Canisy, dont les fils, émigrés rentrés, con-

contrent avec leurs gardes - chasse, leurs domestiques, leurs ci-devant vassaux, à dévaster les cantons de Trassy, Tinchebray, Vire, Sourdeval, Mortain, Brocey et S. Hilaire.

Le 5 de ce mois, plusieurs d'entre les *mécontents* étoient venus mettre à contribution et maltraiter dans la commune de Lalande-Vaumont un acquéreur de domaines nationaux. Dans la commune de Mesnil-Rober, ils se sont fait remettre tous les fusils qu'ils savoient être entre les mains des citoyens patriotes, et ils ont demandé l'état des conserits. Dans ces malheureuses contrées, on se demande avec inquiétude à qui donc on va appartenir, parce qu'on s'y croit abandonné du gouvernement, et qu'on y voit les royalistes se recruter, s'équiper et s'armer mieux que les amis et les soldats de la république. Comme le Lude est le lieu où ils ont rassemblé le plus de forces, les regards se tournent de ce côté d'une manière plus particulière : chaque jour ils y deviennent plus redoutables. Le chevalier Chapeladaine, qui est un de leurs chefs, a son quartier-général au Lude, et ses cantonnemens s'étendent de proche en proche, à plus de 12 lieues au Midi et à l'Ouest. Au Levant, il a des postes avancés jusqu'à trois et quatre lieues.

Une cavalerie qu'on dit être d'environ 200 hommes, et qui est vêtue à la hussarde, lui sert à établir de prompts communications avec les différentes parties de l'armée. Sa colonne, qui au moment de la suspension d'armes étoit au plus de 1,500 hommes, passé aujourd'hui 5,000, la plupart vêtus en uniforme gris. Chaque jour il se forme de nouvelles compagnies. L'épidémie augmente à un point étonnant. Malheureusement les chefs se rendent affables à tous ceux qui les approchent, et il est rare de réclamer d'eux une grâce sans l'obtenir. Une foule de jeunes gens des villes viennent journellement leur offrir leurs services, et sont sur-le-champ répartis dans les différens corps auxquels le chef a donné récemment la forme de légion. Les contributions sont perçues par des commissaires civils, et le service se fait avec une grande sévérité depuis que le chef est dans le pays. Il règne une grande discipline parmi cette troupe, quoique le soldat ne reçoive aucun salaire. Un soldat vient d'être condamné aux verges par le conseil de guerre, pour avoir volé trente sous à une pauvre femme. La messe se célèbre au Lude avec solennité, et les chefs affectent une piété qui ne laisse pas d'en imposer à la multitude. Le général fait son séjour au château, mais il est presque toujours en route pour visiter les différens cantonnemens. Les républicains sont impatiens de voir finir cet état de choses qui les désole.

PARIS, 17 nivôse.

— C'est une plaisante morale que celle de l'institut; François (de Neufchâteau) rendant compte, au nom de la section de littérature et de morale, du poème de Desmoutiers (*la Galerie du 18e. siècle*), dont l'auteur lut ensuite un fragment relatif à la rencontre supposée de madame de Maintenon avec Ninon de l'Enclos dans le parc de Saint-Cloud, François s'est fait applaudir en disant : « Cette Maintenon si malheureuse d'avoir épousé un orgueilleux monarque, et cette Ninon de l'Enclos si heureuse parce qu'elle n'épousa personne. » Comme le citoyen François compose un cours d'instruction publique, sur lequel gémissent les presses du stéréotype Didot, nous pouvons croire d'après cela que la partie morale en sera fort agréable, et que si ses élèves veulent être heureux, leur postérité ne sera pas nombreuse; mais il en restera toujours assez pour admirer ses œuvres.

— La commune de Mirabel, département de la Drôme, tyrannisés depuis le 18 fructidor par quatre ou cinq jaco-

bins qu'elle renferme dans son sein, a reçu avec enthousiasme la constitution de l'an 8. Elle attend avec impatience Meric, ce délégué des consuls, dans l'espoir qu'il suspendra les hommes qui la gouvernent, parce qu'ils sont aussi méprisables par leur impunité, qu'odieux par leur jacobinisme.

— Un article de réglemeut proposé par Desmeuniers porte : « Les discours des orateurs seront imprimés à leurs frais. » Si cet article est adopté, tout est dit. Quand le public ne paiera plus les frais du bavardage, les bavards deviendront silencieux; car il ne faut pas se le dissimuler, c'est de l'argent que l'on cherche aujourd'hui dans les places, et cette observation vraie prouve encore combien le caractère de la révolution est changé. Dans les premiers tems, on ne voyoit dans une place que l'honneur de briller ou les moyens de satisfaire son ambition. L'ambition actuelle est de dîner.

— Des 320 déportés qui ont été envoyés à la Guyane, 64 seulement vivoient encore au 1er. vendémiaire an 8. Et les auteurs du 18 fructidor osoient vanter leur humanité qui avoit épargné l'effusion du sang ! Leurs scrupules ne ressemblent-ils pas à ceux de ce tyran farouche qui, pour ne pas voir couler le sang humain, faisoit étrangler ou étouffer ses ennemis ?

— On dit que la flotte combinée va sortir de Brest incessamment; sa destination est le secret du gouvernement. L'amiral Bruix et le contre-amiral Lacrosse sont partis pour Brest.

— Ceux qui croyoient voir un parti, non pas d'opposition, mais de l'opposition, armé contre les mesures les plus sages, vont être bien rassurés. Un apophtegme du *Journal de France* avertit qu'il n'existera pas de long-tems.

— Vous vites hier, la lettre du général Gilly, commandant à Lyon, au sujet d'un soldat ivre, qui, s'étant blessé dans une chute, a fini par en mourir. Poultier sait la vérité de ce fait tout aussi bien que nous, mais comme rien ne paroît fade à Poultier comme la vérité, et sur-tout une vérité de ce genre, il ne manque pas de dire que les lyonnais ont assassiné un républicain, mais ce n'est pas assez mentir; Poultier en assassine deux. Mentir sur le fait, est trop peu pour le révérend; il faut mentir aussi sur le nombre. Soyez bien assuré que Poultier ne fera grâce à la vérité dans rien, toutes les fois qu'il espérera noircir quelqu'un de ses calomnies.

— Le bruit avoit couru que c'étoit un proscrit, le cit. Teulière, qui alloit être l'imprimeur du tribunal; il y comptoit même un peu. Ses espérances ont été trompées; Beaudouin, comme de raison, lui a été préféré. Soit par modestie, soit par humeur, voilà le fils qui justifie, dans un de nos journaux, l'exclusion donnée à son père en faveur de Beaudouin, « attendu, dit-il, que celui-ci, qui a été l'imprimeur de toutes les assemblées nationales, conventionnelles, législatives, sait se plier à toutes les manœuvres; qu'ayant reçu une médaille de Louis XVI qu'il garda comme un don précieux tant que celui-ci régna, il l'envoya généreusement à la convention en déclarant qu'il ne pouvoit conserver chez lui l'effigie du tyran; enfin que Beaudouin ayant été membre d'un comité révolutionnaire, et ayant comme tel, fait donner la mort à un grand nombre de ses concitoyens, il a le droit de jouir, comme les conventionnels, de ce privilège de perpétuité que les tribuns Beauvais et Duveirier appellent un acte de justice. »

— Carnot est arrivé hier au soir à Paris. Barthélemi y revient aussi. On ne peut, sans chagrin, se rappeler que cet homme, étranger à toutes les factions, vouloit refuser la place de directeur, et qu'il ne céda qu'à la violence des

solicitations de tous ceux qui jouissoient alors de la faveur de l'opinion publique. Il a fallu qu'il achetât, au prix de la proscription, le droit de vivre dans la retraite.

-- Le général Championnet, par un arrêté militaire pris sur une affaire commerciale et civile, vient de soumettre à la saisie et à l'emprisonnement 50 ou 60 maisons de commerce de Gênes, si dans 24 heures elles ne paient deux millions 500 mille francs. Le général Marbot a suris à l'exécution de cette mesure violente, dont le nouveau gouvernement fera sûrement justice.

VARIÉTÉS.

Le plus vieux des invalides à Bonaparte.

GRAND HOMME !

Si j'en crois le bruit public, tu ne dédaignes les doléances et les observations de personne ; celles d'un vieux soldat méritent quelques faveurs auprès de toi. Or, comme tu sais que la franchise est le caractère de l'homme des combats, que plus il est irréprochable dans sa conduite, et fier de son courage, moins il croit les discours de la faiblesse dignes de lui, je n'aurai pas l'embarras de la timidité, en venant avec mes trente cicatrices, parler à un militaire que la fortune, maîtrisée par son génie, a couvert de gloire, quoique la cruelle ne m'ait couvert que de misère et de blessures. C'est par ton génie que tu méritas d'elle plus que moi ; c'est ton génie que ma franchise invoque contre un acte de ta puissance.

Lorsque des champs de bataille, je fus transporté dans cet hôtel des Invalides, d'où l'on exile avec violence mon esprit et mon cœur, tout en y laissant mon pauvre corps, que sa caducité, qui le rend presque insensible, me fait compter pour bien peu de chose ; me regardant déjà comme à la fin de ma carrière, je crus n'entrer en cet hôtel que comme en un lieu de repos passager, en une espèce de station pour me préparer à faire le grand voyage de l'éternité. Ce dôme où j'allois prier l'être souverain de m'en ouvrir les portes bienheureuses, m'en sembloit le vestibule ; et le sentiment de l'espérance, le seul qui reste à notre âge, dans notre situation, se trouvoit consolé, raffermi par le dieu que j'y invoquois, par l'autel devant lequel je m'y prosternois : c'étoit-là mon unique, mais mon vrai bonheur dans cette demeure, érigée par la plus magnifique bienfaisance à la plus honorable infortune. Les jours de la destruction générale ayant succédé à ceux des établissemens utiles, l'objet de mon culte fut renversé par des fluviers ; mes plus douces consolations me furent arrachées : il étoit digne de toi de me les rendre ; mais

Des artisans de luxe, de ces hommes qui furent accusés dans tous les tems d'avoir introduit par-tout la corruption et le malheur ; de ces hommes qui ne sont bons que pour les gens heureux, opulens, avides de voluptés, et qui, par-conséquent, devroient être écartés de notre asyle : de ces hommes qui spéculent sur la folie de ceux qui ne rêvent que beaux arts, parce qu'ils sont dans l'abondance, sont venus jeter un dévolu sur le patrimoine de la valeur mutilée. Qu'avions-nous besoin d'un David, d'un Moitte, d'un Legrand, etc. ; pouvoient-ils améliorer notre sort ? A quoi vont nous servir ces trivales et tristes embellissemens qu'ils font adopter, et auxquels nous sommes bien plus qu'indifférens ? Comment as-tu pu leur permettre de nous ôter à jamais l'espérance de voir reconstruire les autels que nous chérissions, en érigeant à leur place une statue de Mars en repos ? Revenons-nous à ces tems où les prostituées étoient intronisées dans les temples, comme déesses de la raison ? Est-il donc vrai que tu ayes permis à ces innovateurs sacrilèges, d'ajouter aux profanations qu'on voudroit oublier, un monument qui les retraçant toutes, sera lui-même une profanation toujours subsistante ? Faut-il absolument que nous devenions payens, là où nous avons donné de si solennels exemples de christianisme ? Faut-il que nous embrassions l'absurde polythéisme, lorsque tu rends au peuple français son culte et ses ministres ? Ne sera-ce que pour nous, qui devrions obtenir plus d'égards, que l'irreligion-pratique des révolutionnaires, deviendra une nécessité. Eh ! ces habitans de l'Ouest, que tu vas pacifier

en les approuvant de ce qu'ils veulent rester chrétiens ; ces bons habitans qui, nés guerriers, et combattant ensuite sous tes drapeaux, perdront les bras à ta défense, et mériteront d'être associés à notre sort, faudra-t-il donc, pour récompense de leur généreux dévouement, qu'ils renoncent à leur culte chéri, en entrant dans ces lieux ; et qu'ils abjurent le dieu qu'ils adorent, pour adorer cette divinité fabuleuse, ridicule, impure, adultère, qu'on nous donne ? C'est un contre-sens, à mon avis ; du moins l'activité martiale qui bouillonne encore dans mes veines m'en répond, c'est un contre-sens que ce Mars en repos ; pour un guerrier comme toi, comme nous, c'est une absurdité. Mars qui seroit en repos, auroit encore moins de bras, de jambes que nous n'en avons ; il auroit moins de bravoure que le plus lâche des hommes : ce seroit Mars enseveli. Quel dieu permets-tu donc que l'on nous donne ? Si mon ame est immortelle, ce que ne pensent pas les décorateurs d'opéra, qui prétendent orner l'asyle de l'infortune ; j'ai besoin, non d'un objet qui me scandalise et me révolte, mais d'un objet qui calme en moi les frayeurs de l'avenir, et m'en fasse concevoir les plus favorables espérances. J'ai besoin d'une divinité qui ne soit pas une absurde fiction, un dieu de théâtre ; mais une réalité qui me procure à la place d'un monde qui fut loin de moi, un séjour céleste qui s'en approche. La tête toute matérialiste, des philosophiques jambes de bois qui sont entrées ici depuis le règne de l'anarchie, peut s'accommoder d'une statue qui leur rappelle plus d'une obscénité ; mais l'ame d'un vieux invalide raisonnable, sensible et chrétien, qui n'est point assez fou pour se repaître d'illusions, s'indigne à la vue de ce dieu de bronze, bien inutile, comme tu sais, pour nous donner une bravoure que nous sûmes bien avoir sans cette froide image. Encore, si c'étoit ta statue, nous y aurions trouvé de quoi exalter notre admiration ; elle nous eût parlé des victoires d'Arcole et de Lodi ; notre enthousiasme pour toi l'eût animée, au moyen de ces souvenirs ; et notre demi-dieu, Bonaparte, nous eût d'autant plus enchanté, qu'il nous eût semblé n'être là que pour nous dire : « Si, consentant aux honneurs de l'apothéose que vous me décernez, je suis monté sur ce piédestal, c'étoit parce qu'en m'en emparant, je pourrois, après l'avoir conquis, le céder au dieu que vous aimez, au véritable et seul dieu de l'immortalité.

Comme ils sont attristans dans leurs inventions, ces artistes philosophes ! Qu'ils sont ridicules dans leurs conceptions sentimentales ! Notre vue ne sera-t-elle pas bien récréée d'avoir sous les yeux le cimetière qu'ils nous préparent sous le nom romanesque d'Elysée ? Ces illusions, faites tout-au-plus pour de jeunes têtes désirantes, n'ont nul accès dans les nôtres, trop bien accoutumées à prendre les choses pour ce qu'elles valent. Il est très-moral, sans doute, pour les hommes que la prospérité peut enivrer, de se promener parmi des tombeaux ; mais des tombeaux qui ne nous promettent, à nous, pauvres invalides, d'espérer, après la mort, qu'une froide pierre, un triste cyprès ! Des tombeaux érigés par le matérialisme, dans un séjour où l'athéisme et le paganisme seuls sont en honneur ; que peuvent-ils donc avoir de si moral et de si délicieux pour nous ?

L'on a prétendu, grand homme, qu'ensuite toute l'Europe viendrait admirer ce que l'esprit révolutionnaire aura fait pour travestir notre retraite. Je ne sais ; mais avant ces tems malheureux, j'ai vu bien des étrangers venir dans cette enceinte auguste, admirer la magnificence de son fondateur ; je les ai vu édifiés du spectacle de piété que nous donnions sous ces voûtes sacrées ; il a été fait mention dans tout l'univers des vieux militaires blanchis dans les combats, qui se succédant sans interruption, sous ce dôme majestueux des Invalides, y ressembloient à des anges prosternés devant l'éternel. Croyez-vous que parmi ceux qui l'habiteront désormais, ils y contempleront rien d'aussi beau, tant que Mars en repos sera la divinité de ce temple ? et n'est-il pas à craindre que l'Europe ne dise qu'incapable d'égaliser les anciennes fondations de la magnificence et de la charité ; l'orgueilleuse jalousie des républicains n'a su que les dénaturer.

C'est une phrase sonore, bien plus qu'intelligible pour moi, celle qui dit que « l'Elysée des guerriers sera une école de victoires. » Le guerrier mort n'inspira que des regrets et de la douleur, et jamais du courage à qui n'en avoit pas. Un tombeau peut être une école de sagesse, mais jamais de victoire. Tu le sais ; ce n'est pas dans une école, quelle qu'elle soit, et encore

voulu, dit-on, « procurer à notre grande ame, de nobles jouissances jusque sur le bord de la tombe. » Eh ! nous en avions assez eu de jouissances nobles, dans les lauriers appliqués jadis sur nos blessures ; nous ne demandions plus que des jouissances douces, bienfaisantes ; hélas ! elles nous son ravies.

Grand homme ! un plan convenable à l'ame des invalides, ne peut être conçu que par l'un d'eux ; ce n'est pas à des artistes, à des imaginations poétiques, qui ne connurent jamais que les livres de la mythologie, et la plume desséchée de la philosophie, à tracer ce qui convient à des hommes qui ne manient que les armes, et ne se distinguèrent que par les élans de leur cœur. Ce n'est point à ceux qui ne vivent que de fictions, à décider de ce qui convient à nos ames qui ne veulent plus que des douceurs réelles. Je l'appelle en témoignage, Bonaparte, dis, aurois-tu conçu de telles idées pour améliorer la condition des invalides ?

Permetts-moi de te dénoncer, en finissant, l'inscription que le mal-adrôit philosophisme de ces artistes veut faire placer sur le frontispice de notre église : « A la victoire, » disent-ils ; elle sera fausse cette inscription, puisque ce sera Mars qui régnera dans le temple, puisque Mars n'y sera qu'engourdi. Quelle victoire qu'un Mars fatigué qui ne peut plus se tenir sur ses jambes ! Quelle sottise de dire aux passans qu'on a rélégué la victoire aux Invalides, lorsque tu prends les rênes du gouvernement !

Je ne résume point mes doléances par une demande déterminée ; ce seroit supposer que ton génie n'embrace pas du premier coup-d'œil, tout ce qu'il convient de faire ; ce seroit s'exposer à rester en arrière de ce que tu concevras, d'après les observations que je viens de t'adresser. Tu viens de voir ce que des artistes ont imaginé dans leurs conceptions mythologiques, pour nous désoler ; nous verons bientôt tout ce que tes bienfaisantes conceptions savent faire pour réparer l'outrage que des arts frivoles font à des homme consacrés tout-à-la-fois par la gloire et par l'infortune.

TRIBUNAT.

Séance du 16 nivôse.

Un message du corps législatif transmet au tribunal trois projets de loi qui furent présentés hier par les conseillers d'état. On reprend la discussion sur le mode de concourir à la formation des lois.

Riouffe s'étonne qu'on conçoive des inquiétudes sur un projet long-tems médité par le conseil, proposé par le gouvernement. « Je ne croirai jamais, dit-il, que la liberté puisse être menacée par un gouvernement dont le chef a eu le courage de braver les périls les plus imminens pour arracher la république aux factions. Certes, quand j'entends un orateur faire l'éloge le plus pompeux de la convention, je ne garderai pas un silence conspirateur ; je louerai le génie qui préside aux destinées ; j'honorerai la république entière dans celui qui la gouverne ; je féliciterai mon pays d'avoir pour premier magistrat celui qui lui a mérité le nom illustre de grande nation, comme s'il étoit écrit dans le livre du destin que tout ce qui est grand dût nous venir par cet homme étonnant. (Murmures.) Oui, je le proclame grand ; car à peine arrivé à sa 30e. année, il a rempli le monde du bruit de ses exploits... (Murmures.) Ce n'est pas la question, s'écrie-t-on. L'assemblée est dans une vive agitation.

Garilh : Nous venons d'entendre un éloge très-juste assurément du chef du gouvernement ; mais j'observe que le tribunal n'ayant souffert aucune injure contre lui, il ne peut y avoir lieu de le justifier dans cette assemblée. Que l'orateur se renferme dans la question. Appuyé ! s'écrie-t-on.

Riouffe : Interrompez-vous un orateur au moment où il loue Bonaparte ? Hier, Benjamin a mêlé dans son discours des insinuations déplacées contre le gouvernement... Nouveaux murmures.

Benjamin Constant, Desmeuniers, Chauvelin et autres, demandent la parole. Riouffe veut continuer. Thibaut lui crie de se renfermer dans la question. Desmeuniers veut qu'il soit défendu aux orateurs de nommer les noms propres. Adopté. Riouffe reprend en faisant l'éloge des membres composant le conseil d'état. (On l'interrompt.) Eh ! je ne croyois pas, dit-il, vous fatiguer autant en vous parlant des premiers magistrats de la république... Murmures... Président, président, rappelez donc l'orateur à l'ordre. Le président lui signifie pour la troisième fois de se renfermer dans la question et d'obéir à l'arrêté du tribunal. Riouffe, enfin y consent, et le voilà qui tout en faisant l'éloge du projet, invite les tribuns à renoncer à cette popularité funeste, qui servit jadis de prétexte à certains orateurs des législatures précédentes pour couvrir la France de deuil et de ruines.

Duveyrier ajoute : Quel triomphe pour les puissances étrangères, et quel scandale pour le peuple, si en débutant dans sa carrière, le tribunal étoit dans une opposition si manifeste avec le gouvernement. Six jours se sont écoulés depuis la réunion des tribuns, et ils n'ont encore rien fait, et même ils ne peuvent rien faire, puisque les préliminaires indispensables ne sont pas décrétés. Qu'on ne perde donc pas un plus long tems à entendre une discussion trop prolongée. Qu'importent tous ces débats de tribune à nos soldats affamés et nuds, à nos rentiers décharnés, à nos manufacturiers oisifs, à nos commerçans ruinés, etc. Chauvelin et Thiessé parlent en faveur du projet, Ginguéné contre. La discussion est fermée. On procède à l'appel nominal. Sur 80 votans, 54 sont pour l'adoption du projet, et 26 contre. Il est adopté. Mathieu, rapporteur de la commission, est nommé de droit, l'un des orateurs du corps législatif ; Thiessé et Duchesne sont nommés au scrutin. Sur la proposition de Bailleul, les orateurs présenteront le résumé de la discussion qui a eu lieu au tribunal, ce qui fera connoître les imperfections du projet.

Bourse du 17 nivôse.

Amsterdam	Gènes 4 f. 50 c.
Cour. 56 7/8 57 7/8	Livourne
Hambourg . . 192 189 1/2	Bâle 3 1/4 p. 1 3/4 p.
Madrid 7 f. 12 c.	Lausanne
Cadix 7 f. 12 c.	
Lyon pair 25 j.	Bordeaux . . . 1 1/2 pert. à v.
Marseille pair 20 j.	Montpellier . . . pair. 25 j.
Café Martinique. 2 f. 85 c.	-- d'Anvers. . . 2 f. c.
S. Dominique . . 2 f. 60 c.	Savon de Marseille. 1 f.
Sucre d'Orléans. 2 f. 5 c.	Eau-de-vie 3/6. . 325 à 330 f.
Rent. pr. 11 f. 13 c.	Bon 114. 0 f. 0 c.
Tiers con. 13 f. 25 c.	Bons d'arrérage 92 f. 75 c.
Bons 2 1/3 1 fr. c.	B. pour l'an 8. 66 f. 25 c.
B. 3/4. 0 f.	

Spectacles du 18 nivôse.

THEATRE DE LA REPUBLIQUE ET DES ARTS.
THEATRE FRANÇAIS DE LA REPUBLIQUE. L'Abbé de l'Epée.
FEYDEAU. La 1re. repr. de la reprise de Lodoiska.
OPERA-COMIQUE. Le Déliré.
MONTANSIER-VARIETES. Barrogo, l'Intendant comédien, Pourceaugnac.
JEUNES - ARTISTES. Jean Lafontaine, Pierre Luc.